

Forêts alluviales

© F. Helmbacher, 2016

Les forêts alluviales sont situées dans le lit majeur des rivières et des fleuves. La nappe d'accompagnement du cours d'eau est présente à faible profondeur, et les forêts alluviales sont soumises aux débordements du cours d'eau, et sont donc constituées d'espèces végétales adaptées à une inondation régulière.

Les forêts alluviales constituent des corridors biologiques de première importance, d'autant plus que les plaines alluviales sont généralement très fortement aménagées. En contact avec la nappe d'accompagnement, elles ont un effet épuratoire bénéfique à la qualité de l'eau. Enfin, en freinant l'écoulement de l'eau lors des crues, elles ralentissent la propagation des ondes de crue.

Mise en œuvre et gestion

Concernant la restauration des boisements alluviaux, deux options existent : la régénération naturelle ou la plantation.

1. La régénération naturelle permet d'assurer l'installation d'essences adaptées et la re-végétalisation de nombreux cours d'eau à moindres frais. Mais si elle est moins coûteuse, la régénération naturelle n'est pas exempte de gestion et d'investissement.

2. La plantation permet de restaurer plus rapidement une forêt alluviale diversifiée et fonctionnelle. Il est possible de planter un mélange assez dense d'arbres de haut jet et d'arbustes, afin d'obtenir en quelques années un bon couvert forestier et une grande diversité. Une autre option consiste à planter seulement certaines essences et laisser la régénération compléter la plantation. Cette dernière solution est moins coûteuse mais la diversité du boisement risque d'être plus faible.

Dans tous les cas, ces décisions doivent être prises à la suite d'un diagnostic et d'une cartographie. De plus, la planification du projet doit inclure des volets de concertation avec tous les acteurs concernés. Une phase de valorisation auprès de différents publics peut également être pertinente à la fin du projet, afin d'encourager la création et le maintien de forêts alluviales, tout en sensibilisant sur leurs retombées positives.

Les forêts restaurées nécessitent un entretien important au moins pendant les premières années, notamment pour s'assurer de la bonne reprise des plants. L'idée des opérations d'entretien est de diversifier les hauteurs et les strates dans la forêt alluviale, qui ne doit pas être couvrante ni homogène.

Echelle de mise en œuvre

L'étendue des forêts alluviales peut fortement varier d'un contexte à l'autre, cela dépend notamment de la largeur du lit majeur du cours d'eau concerné. La complexité des boisements alluviaux ne peut s'exprimer que dans des massifs forestiers

suffisamment vastes : leur gestion diffère alors assez nettement de celle de cordons de ripisylve plus réduits (quelques décamètres de large par exemple).

Eléments sur les coûts de mise en œuvre

La restauration de forêts alluviales implique des coûts variables selon l'ampleur du projet et l'état initial du site. Les principaux postes de dépenses comprennent :

1. L'acquisition foncière si nécessaire
2. Les études préalables (hydrologie, écologie, topographie)
3. Les travaux de restauration hydraulique et écologique
4. L'achat et la plantation d'espèces adaptées
5. L'entretien régulier
6. Le suivi scientifique à long terme (optionnel)

Les coûts peuvent aller de quelques milliers d'euros par hectare pour des interventions légères à plusieurs dizaines de milliers d'euros pour des restaurations complètes. Des financements publics (collectivités, Agences de l'eau) et européens sont souvent disponibles pour soutenir ces projets, en raison de leurs multiples bénéfices écologiques et de leur rôle dans la prévention des inondations. Une exploitation sylvicole raisonnée, notamment des ripisylves, est compatible avec la mise en place de forêts alluviales et peuvent représenter une source de revenus compensatrice.

Acteurs clés

Acteurs institutionnels : Services de l'Etat des ministères en charge de l'agriculture et de l'environnement (Directions Régionales de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt - DRAAF) et de l'écologie (Directions Départementales des Territoires (et de la Mer) – DDT(M), Directions Régionales de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement - DREAL), collectivités territoriales, Fédération nationale des communes forestières (FNCOFOR)

Acteurs professionnels et techniques : l'Office National des Forêts, Agences de l'eau, Experts Forestiers de France (EFF), Conservatoires d'espaces naturels,

Acteurs locaux et société civile : exploitants sylvicoles, propriétaires fonciers, coopératives forestières et groupements de gestion forestière, associations de pêche, autres associations locales

Quelques références bibliographiques pour en savoir plus

- [Les forêts alluviales des grands cours d'eau](#). Conservatoire Rhône-Alpes des Espaces Naturels. 24 pages. (2007)
- [Guide pratique pour la gestion durable des ripisylves et des forêts alluviales à destination des propriétaires et des gestionnaires forestiers](#). Centre Régional de la Propriété Forestière de Bourgogne-Franche-Comté. 12 pages. (2007)